

Formation Evalueur CQP Journées 1 & 2**Date : 11 & 12 janvier 2016 Prix HT : 985 € Lieu : 58 boulevard Gouvion Saint Cyr –PARIS****Bulletin d'inscription à retourner impérativement avant le 15 décembre 2015****ENTREPRISE OU ORGANISME PARTICIPANT**

Raison sociale :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Pays :

 ETABLISSEMENT A FACTURER (si différent)

Raison sociale :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Pays :

 SUBROGATION ACCORDEE PAR L'OPCA (Obligation de fournir l'accord de prise en charge avant la formation)

OPCA :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Nom de la personne en charge du dossier (obligatoire) :

E-mail :

PARTICIPANT Mme Melle M.

Nom :

Prénom :

Adresse de convocation (si différente de celle de l'entreprise) :

Code Postal

Ville :

Pays

Téléphone ligne directe

E-mail :

Fonction :

 RESPONSABLE FORMATON **PERSONNE CHARGEE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE DE L'INSCRIPTION** Mme Melle M.

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone ligne directe

E-mail :

N° de bon de commande à reporter sur la facture :**MODE DE REGLEMENT****paiement à l'inscription ou à réception de la facture** Par chèque libellé à l'ordre de CG CONSEIL

Merci d'indiquer en référence : CG CONSEIL - N° de facture – Nom du participant

 Par virement bancaire :

Titulaire du compte : CG CONSEIL

Banque : LA BANQUE POSTALE – Centre Financier – 45900 LA SOURCE CEDEX 9

Etablissement	Guichet	N° de Compte	Clé RIB
20041	01012	4700733H033	46
IBAN			BIC
FR27 2004 1010 1247 0073 3H03 346			PSSTFRPPSCE

Organismes publics - Merci de nous adresser votre bon de commande libellé au nom de CG CONSEIL

Nom :

Prénom :

Fonction :

déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente *

Date :

SIGNATURE & CACHET DE L'ENTREPRISE

Ce bulletin d'inscription individuelle est à compléter et à retourner

- par courrier à : CG CONSEIL - 80, rue du Val de l'Indre – 37260 MONTS
- ou par mail à celina.feillault@cgconseil.fr

Dans ce cas, vous pouvez remplacer la signature et le cachet de l'entreprise par la mention suivante en toutes lettres dans le mail :

"Bon pour accord et signature du document joint"

* la signature de ce bulletin vaut acceptation sous réserve des conditions générales de vente ci-jointes

Pour toute question concernant cette inscription, contactez Nathalie PINERO au 01 45 03 88 94**Numéro d'existence CG CONSEIL 243 702 019 37**

CONDITIONS GENERALES DE VENTE CG CONSEIL

CG CONSEIL est déclaré organisme de formation (N° D.E. : 243 702 019 37). Une convention de formation professionnelle sera envoyée après réception de votre inscription et, à l'issue de la formation, vous recevrez une attestation de présence.

1) INSCRIPTION

Toute inscription d'un participant ne sera validée :

- qu'après réception par CG CONSEIL d'un bulletin d'inscription, dûment complété et signé. Chaque inscription est nominative. Si plusieurs personnes de la même société désirent participer, il suffit de renvoyer pour chaque personne une photocopie dûment remplie du bulletin d'inscription. Si la facture doit comporter un numéro de commande, merci de le communiquer avec le bulletin d'inscription.
- et sous réserve de l'acceptation par CG CONSEIL dans la limite des places disponibles, ceci se traduit par l'envoi de la confirmation d'inscription (cf.4) ci-dessous. CG CONSEIL se réserve la possibilité d'ajourner ou d'annuler une formation, au plus tard dix jours avant le début de celle-ci, notamment si le nombre de participants prévu est jugé pédagogiquement insuffisant. Dans ce cas, ainsi que dans l'hypothèse où une formation serait déjà complète au moment de la réception d'une ou plusieurs inscriptions, CG CONSEIL s'engage à prévenir immédiatement chaque stagiaire et à lui proposer une inscription prioritaire sur la prochaine session de la formation concernée. En aucun cas, CG CONSEIL ne pourra être tenue de rembourser, en cas de report ou d'annulation d'une formation, les frais de réservation du titre de transport du stagiaire, pris en vue de la formation. Tant que le bulletin dûment renseigné n'aura pas été reçu, CG CONSEIL se réserve le droit de disposer librement des places de la session de formation.

2) TARIFS

- Tous les prix sont indiqués en Euros Hors Taxes. Rajouter une TVA de 20 %.
- Ces prix comprennent la formation, la documentation pédagogique remise à chaque participant, ainsi que les frais de repas et de pauses.

3) MODALITES DE PAIEMENT

Le règlement du prix de la formation a lieu à réception de la facture qui est envoyée après la formation.

Le règlement du prix de la formation, **en précisant toujours le numéro de facture, le nom de l'entreprise, le nom du participant**, comptant et sans escompte, est effectué :

- par chèque à l'ordre de « CG CONSEIL »
- par virement direct à l'ordre de CG CONSEIL – Compte n° 4700733H033 LA BANQUE POSTALE – Centre Financier - 45900 LA SOURCE (Code établissement 20041 / Code guichet 01012 / Clé RIB 46 / IBAN FR27 2004 1010 1247 0073 3H03 346 / BIC PSSTFRPPSCE)

Pénalités de retard de paiement, 3 fois le taux d'intérêt légal sur les sommes dues.

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de non-paiement à une date ultérieure à celle figurant sur la facture : 40 Euros. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation sera due, sur présentation de justificatifs.

Pas d'escompte en cas de règlement anticipé

4) ADMINISTRATION

- Dès la validation de l'inscription, CG CONSEIL adresse, par voie postale ou électronique, d'une part au participant une confirmation d'inscription, et d'autre part au responsable formation ou à la personne chargée de la gestion administrative de l'inscription spécifiée à l'endroit indiqué sur le bulletin d'inscription une confirmation d'inscription ainsi que deux exemplaires de la convention de formation.
- Dix jours avant la formation, CG CONSEIL adresse un courrier postal ou électronique de convocation au participant et en parallèle au responsable formation, indiquant le lieu exact de la formation.
- Une fois la formation réalisée, CG CONSEIL envoie une facture à l'établissement financeur reprenant le N° de bon de commande donné par l'établissement financeur et une attestation de présence adressée à l'établissement financeur.

Pour toute entreprise domiciliée au sein de la Communauté Européenne (hors France et hors EU) la TVA applicable en France est due (20 %).

5) ORGANISME FINANCEUR

Lorsque la formation est prise en charge par un organisme tiers (OPCA,...), il appartient à l'entreprise du participant :

- de vérifier directement l'imputabilité de la formation auprès de l'organisme.
- de faire la demande de prise en charge avant la formation.
- d'indiquer explicitement sur le bulletin d'inscription quel sera l'établissement à facturer, en indiquent précisément sa raison sociale et son adresse postale. **Si le dossier de prise en charge de l'organisme tiers ne parvient à CG CONSEIL avant le premier jour de la formation, les frais de formation seront intégralement facturés à l'entreprise du participant. En cas de prise en charge partielle par un organisme tiers, la part non prise en charge sera facturée directement à l'entreprise du participant. D'autre part, dans le cas où l'organisme financeur n'accepterait pas de payer la charge qui aurait été la sienne (absences, abandons, etc.), le coût de l'ensemble de la formation reste dû par l'entreprise du participant.**

6) CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REMPLACEMENT

- Toute annulation par le participant doit être confirmée par un écrit (fax, e-mail, courrier) : un accusé de réception sera adressé par retour au responsable de formation.
- L'annulation n'entraînera aucun frais si le participant se fait remplacer par un collaborateur de la même entreprise dans les mêmes conditions que l'inscription initiale et répondant, s'il y en a, aux conditions requises pour pouvoir suivre la formation (par exemple, avoir suivi une formation préalable, exercer une fonction particulière dans l'entreprise), selon ce qui est précisé dans le catalogue et/ou le descriptif de la formation (nous communiquer par écrit le nom et les coordonnées du remplaçant).
- Pour toute annulation par un participant de son inscription à un séminaire ou un stage interentreprises, reçue de dix jours ouvrés à cinq jours ouvrés avant le premier jour de la formation, le prix sera facturé à hauteur de 30 %. Après cette date, et jusqu'au jour de formation, la totalité du prix sera retenue et facturée (montant non imputable sur le budget de formation).
- Pour toute annulation à un atelier, reçue de quinze jours ouvrés à dix jours ouvrés avant le premier jour de la formation, le prix sera facturé à hauteur de 30%. Après cette date, et jusqu'au jour de la formation, la totalité du prix sera due et facturée, montant non imputable sur le budget formation.
- Les organisateurs se réservent le droit de modifier le lieu de son déroulement ou le contenu de son programme, de reporter ou d'annuler la formation si des circonstances indépendantes de leur volonté les y obligent, en particulier si le nombre de participants est jugé pédagogiquement insuffisant.

7) CONTESTATION

En cas de litige ou de contestation, le Tribunal de Commerce de TOURS sera le seul compétent. Toutes les conditions ci-dessus sont réputées acceptées par le client dès lors qu'il a adressé le bulletin d'inscription.

8) INFORMATIQUE ET LIBERTES

Les informations contenues dans ce bulletin d'inscription sont nécessaires à l'enregistrement de votre demande d'inscription. Votre adresse électronique est nécessaire pour vous communiquer la confirmation de votre inscription ainsi que les différents renseignements pratiques comme le lieu de la formation.

Toutes ces données sont utilisées par CG CONSEIL pour la gestion et la promotion de ses actions de formation, à l'exclusion de toute vente ou location de son fichier et font l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification en adressant un courrier à l'adresse suivante : CG CONSEIL 80 rue du Val de l'Indre – 37260 MONTS

9) CONFIDENTIALITE ET DEROULEMENT DE LA FORMATION

Le client s'interdit de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel ou à des tiers les supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à disposition sans l'autorisation préalable, expresse ou écrite de CG CONSEIL ou de ses ayants droit.

CG CONSEIL se réserve le droit :

- de refuser toute inscription de la part d'un client pour un motif légitime et non discriminatoire,
- d'exclure à tout moment tout participant dont le comportement gênerait le bon déroulement du stage et/ou manquerait gravement aux présentes conditions générales, ceci sans indemnité ni remboursement même partiel du prix,
- d'exclure tout participant qui aurait procédé à de fausses déclarations lors de son inscription et ce, sans indemnités ni remboursement même partiel du prix.